

Règlement du Marché des Lutins

Dimanche 9 Décembre 2018 de 10 heures à 17 heures

Article 1 : Définition du marché :

Le marché des Lutins est organisé par l'Association de Parents d'Élèves de l'école Notre Dame de Plessé. Il aura lieu au Complexe sportif Petit Breton, rue de Malagué, 44630 Plessé le dimanche 9 décembre 2018 de 10 heures à 17 heures.

Cet espace de vente est exclusivement réservé aux créateurs d'expression artistique qui souhaitent mettre en avant leur créativité ou faire découvrir un art ou une technique, ainsi qu'aux producteurs & gastronomie qui souhaitent mettre en avant leur savoir-faire et proposer des produits à la dégustation. **Aucun acte de revente ou copie n'est autorisé sous peine d'exclusion sans remboursement.**

Article 2 : Esprit du marché :

Le marché des Lutins est ouvert à deux catégories d'exposants, les professionnels et les amateurs.

Les professionnels sont des créateurs ou artisans identifiés à la Maison des Artistes ou inscrits à la Chambre des métiers qui doivent impérativement fournir tous les justificatifs demandés par l'organisateur pour valider leur inscription.

Ils s'engagent, sur l'honneur, à ne proposer que des produits issus de leur propre production. **Aucun acte de revente ou copie n'est autorisé sous peine d'exclusion sans remboursement.**

Les amateurs n'ont aucun statut particuliers mais certifient sur l'honneur être en accord avec la législation en vigueur (déclaration des revenus dès le 1er euro perçu, déclaration aux services administratifs tels que Maison des Artistes et Sécurité Sociale, etc...)

Ils s'engagent, sur l'honneur, à ne présenter que des pièces uniques et signées de leur propre production, obtenues par le travail du verre, du métal, du bois ou des peintures, dessins, sculptures, céramiques, photos, estampes, bijoux, textes ou poésies.

Article 3 : Fonctionnement :

L'accès à la salle et l'accueil des exposants se fera à partir de 8 heures 30.

L'affectation des places est effectuée par l'organisateur qui ne s'engage aucunement à répondre favorablement à une demande d'emplacement en particuliers.

L'organisateur se réserve le droit de redistribuer un emplacement réservé mais resté vacant à 10 heures.

L'exposant ne pourra en aucun cas quitter son emplacement avant la fin du marché sans autorisation de l'organisateur.

Aucun remboursement ne sera effectué par l'organisateur en cas d'annulation de l'exposant.

L'exposant devra scrupuleusement se conformer à la surface qui lui aura été attribué et devra laisser propre son emplacement avant son départ (1 sac poubelle fourni).

L'organisateur dégage toutes responsabilités concernant d'éventuels vols ou dégradations en tous genre qu'il pourrait y avoir sur le stand de l'exposant.

L'exposant est seul responsable des objets, matériels mis à la vente sur son emplacement.

La vente de tous type de boissons, alimentation et friandises est strictement réservée à l'organisateur ou aux exposants désignés par l'organisateur.

L'organisateur se réserve le droit d'expulser un exposant en cas de revente ou de non respect de ce règlement.

L'inscription à cette manifestation implique l'acceptation totale du présent règlement.

Inscription au Marché des Lutins

Dimanche 9 Décembre 2018 de 10 heures à 17 heures

Coordonnées de l'exposant :

Nom et prénom :

Adresse complète :

.....

Téléphone : Mail :

Descriptif de votre activité : (exemple : créateur de bijoux ou de peintures)

.....

.....

.....

Réservation de l'emplacement :

Amateur :

La dimension du stand est fixée à 2m linéaire pour un prix de 8 euros payables à la réservation et non remboursable en cas de désistement de la part de l'exposant.

Je souhaite réserver emplacement(s) x8€ =

Je souhaite réserver table(s) x2€ =

Professionnel :

La dimension du stand est fixée à 2m linéaire pour un prix de 12 euros payables à la réservation et non remboursable en cas de désistement de la part de l'exposant.

Je souhaite réserveremplacement(s) x 12€ =

Je souhaite réserver table(s) x2€ =

Pièces à joindre pour valider l'inscription :

Je joins la fiche d'inscription complétée et signée,

Je règle la totalité de mon inscription par chèque libellé à l'ordre de APE Notre Dame,

Je joins une copie recto verso de ma pièce d'identité (ou permis de conduire),

Je lis, rempli et signe l'attestation sur l'honneur,

Je fournis une copie du registre du commerce ou de mon identification à la maison des artistes ou à la chambre des métiers (pour les professionnels),

L'inscription sera validée uniquement si le dossier est complet et signé

Signature

Attestation sur l'honneur Marché des Lutins

Dimanche 9 Décembre 2018 de 10 heures à 17 heures

Je soussignée(e) Mr, Mme, Mlle
Demeurant à

* Je certifie avoir lu, compris et accepté le règlement intérieur du Marché des Lutins.
J'ai bien pris note que toute revente est interdite sous peine d'expulsion sans remboursement.

* Je certifie sur l'honneur être assuré en responsabilité civile garantissant contre les risques liés à l'activité d'exposant et accepte sans conditions le règlement intérieur de la manifestation.

Pour les particuliers :

* Je déclare sur l'honneur ne présenter que des pièces uniques et signées de ma propre production et certifie avoir connaissance et être en règle avec la législation en vigueur concernant les créateurs d'œuvres artistiques à la vente.

Pour les professionnels :

* Je déclare sur l'honneur ne présenter que des pièces ou produits issus de ma propre production et certifie avoir connaissance qu'aucun acte de revente ou copie n'est autorisé.

Pour servir et valoir ce que de droit

Fait à le2018

Lu et approuvé
Signature :

Documents à retourner par mail, courrier ou directement dans la boîte aux lettres de l'école

École Notre Dame
Association de parents d'élèves
Mme Sonia BOURDEL
6 route de Guémené
44630 Plessé

notredame.ape@gmail.com